6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu Great Lakes Hydro	10 juillet 2009	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île du Prince Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Fonds des 20 premières actions Canada de ROI Fonds de retraite mondial ROI Fonds de supercycle mondial ROI.	14 juillet 2009	Ontario
Fonds Scotia d'obligations	15 juillet 2009	Ontario
Pembina Pipeline Income Fund	10 juillet 2009	Alberta
Sabretooth Energy Ltd.	13 juillet 2009	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont

réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Clic Objectif 2010 IA Clarington Fonds Clic Objectif 2015 IA Clarington Fonds Clic Objectif 2020 IA Clarington Fonds Clic Objectif 2025 IA Clarington Fonds Clic Objectif 2030 IA Clarington (parts de série A et de série F)	9 juillet	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île du Prince Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds IA Clarington d'obligations (parts de séries A, F, I et X) Fonds IA Clarington marché monétaire (parts de séries A, B, I et X) Catégorie IA Clarington Revenu à court terme (actions de série A) Fonds IA Clarington d'obligations rendement réel (auparavant, Sarbit Real Return Bond Trust) (parts de séries A, F et I) Fonds IA Clarington canadien de dividendes (parts de séries A, F, F6, I, T6 et X) Fonds IA Clarington canadien de revenu (parts de séries F8 et T8) Fonds IA Clarington dividendes croissance (parts de séries F6, F10, I, T6 et T10) Catégorie IA Clarington dividendes croissance (actions de séries F6, F10, T6 et T10) Fonds IA Clarington à revenu de dividendes (parts de séries F6, I, T4 et T6) Fonds IA Clarington tactique de revenu (auparavant, Fonds IA Clarington diversifié de revenu) (parts de séries A, F6, F8, I, T6 et T8) Catégorie IA Clarington tactique de revenu (actions de séries F6, F8, T6 et T8) Fonds IA Clarington tactique de revenu (actions de séries F6, F8, T6 et T8)	14 juillet 2009	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île du Prince Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
mensuel (parts de séries F6, F8, I, T6, T8 et X)		
Fonds IA Clarington mondial de dividendes (parts de séries F6, I, T6 et T8)		
Fonds IA Clarington mondial de revenu (parts de séries A, F6, F8, I, T6 et T8)		
Fonds IA Clarington canadien équilibré (parts de séries A, F et I)		
Fonds IA Clarington Actions canadiennes modéré (parts de séries A, F et I)		
Fonds IA Clarington canadien d'actions (parts de séries A, F et I)		
Catégorie IA Clarington Actions canadiennes (actions de série A)		
Fonds IA Clarington d'entreprises dominantes canadiennes (parts de séries A, F et I)		
Catégorie IA Clarington d'entreprises dominantes canadiennes (actions de séries A et F)		
Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes (parts de séries A, F, I et X)		
Catégorie IA Clarington de petites capitalisations canadiennes (actions de séries A et F)		
Fonds IA Clarington américain (parts de séries A, F et I)		
Fonds IA Clarington d'actions mondiales (parts de séries A, F et I)		
Catégorie IA Clarington Actions mondiales (actions de séries A et F)		
Fonds IA Clarington de petites capitalisations mondiales (parts de séries A, F et I)		
Fonds IA Clarington de valeur mondial (parts de séries A, F et I)		
Fonds Sarbit IA Clarington d'actions américaines		
(auparavant, Fonds Navellier IA Clarington de sociétés américaines toutes capitalisations) (parts de séries A, F, F6, I et T6)		
Portefeuille Prudent Distinction (parts de séries A, I et M)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Prudente Distinction (actions de		
séries A et M) Portefeuille Modéré Distinction (parts de séries A, I et M)		
Catégorie Modérée Distinction (actions de séries A et M)		
Portefeuille Équilibré Distinction (parts de séries A, I et M)		
Catégorie Équilibrée Distinction (actions de séries A et M)		
Portefeuille Croissance Distinction (parts de séries A, I et M)		
Catégorie Croissance Distinction (actions de séries A et M)		
Portefeuille Audacieux Distinction (parts de séries A, I et M)		
Catégorie Audacieuse Distinction (actions de séries A et M)		
Portefeuille Revenu mensuel Distinction (parts de séries I, M6, M8 et T6)		
Catégorie Revenu mensuel Distinction (actions de séries M6, M8 et T6)		
Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (Le)	10 juillet 2009	Québec
ProSep inc.	14 juillet 2009	Québec
		Colombie-BritanniqueAlberta
Catégorie Actions internationales Investors	10 juillet 2009	Manitoba
Catégorie Portefeuille équilibré Allegro Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Allegro		
Catégorie Portefeuille de croissance équilibré accent Canada Allegro		
Catégorie Portefeuille de croissance Allegro		
Catégorie Portefeuille de croissance accent Canada Allegro		
Fonds d'actions internationales Investors Portefeuille Pilier I Investors	10 juillet	Manitoba
r orteredille Filler i lirvestors		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille Pilier II Investors		
Portefeuille Pilier III Investors		
Fonds Folio prudent	13 juillet	Ontario
Fonds Folio modéré		
Fonds Folio équilibré		
Fonds Folio accéléré		
Fonds Folio énergique		
Catégorie Société gestion de l'encaisse Quadrus		
Catégorie Société revenu fixe Quadrus		
Catégorie Société actions canadiennes Quadrus*		
Catégorie Société valeur canadienne Sionna Quadrus		
Catégorie Société valeur américaine Eaton Vance Quadrus		
Catégorie Société titres spécialisés nord- américains Quadrus		
Catégorie Société actions américaines et internationales Quadrus		
Catégorie Société titres spécialisés américains et internationaux Quadrus		
Catégorie Société dividendes mondiaux Setanta Quadrus		
Fonds du marché monétaire Quadrus		
Fonds d'obligations de sociétés SGIGWL		
Fonds d'obligations canadiennes Gestion des capitaux London		
Fonds de titres à revenu fixe Quadrus(3)		
Fonds de revenu fixe Laketon Quadrus		
Fonds de revenu plus Gestion des capitaux London(6)		
Fonds équilibré canadien Mackenzie Maxxum(1) Fonds de croissance canadien SGIGWL		
Fonds d'actions canadiennes diversifié Gestion des capitaux London(

Fonds de dividendes canadiens Gestion des

	Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
--	-------------------	--------------	----------------------------------

capitaux London

Fonds Focus Canada Mackenzie

Fonds de dividendes Mackenzie Maxxum(

Fonds de croissance d'actions canadiennes Mackenzie Maxxum(

Fonds de croissance d'actions canadiennes AIM Quadrus

Fonds de valeur américain Gestion des capitaux London

Catégorie Américain de croissance Mackenzie Universal)

Fonds croissance maximale États-Unis Mackenzie Universal

Fonds de sociétés nord-américaines à moyenne capitalisation SGIGWL

Catégorie Focus Extrême-Orient Mackenzie

Catégorie Européen Mackenzie Ivy

Catégorie Marchés émergents Mackenzie Universal

Fonds de croissance mondiale Mackenzie Universal(

Fonds international d'actions Templeton Quadrus

Fonds d'actions mondiales Trimark Quadrus

Fonds immobilier mondial Gestion des capitaux London

Fonds de ressources canadiennes Mackenzie Universal

Fonds de métaux précieux Mackenzie Universal

Faircourt Income & Growth Split Trust	15 juillet 2009	Ontario		
Banque HSBC Canada	9 juillet 2009	Colombie-Britannique		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse: www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds obligations d'occasions FrontierAlt	15 juillet 2009	Ontario
Fonds catégorie capital de ressources Frontier Alt		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 -Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

Le personnel de l'Autorité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi, tels qu'ils se lisaient avant le 14 septembre 2005, ou des dispenses prévues au Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription («Règlement 45-106»).

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

Veuillez prendre note que les informations contenues aux avis déposés en vertu de l'ancien article 46 de la Loi et aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 sont publiées ci-dessous tel que fournies par les émetteurs concernés. Il est de la responsabilité des émetteurs de fournir une information adéquate et l'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre souscri QC / Ho	pteur(s)	Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Exploration Nemaska Inc.	2009-06-19	1 100 000 actions ordinaires accréditives	165 000 \$	2	0	2.5
Maya Gold & Silver Inc.	2009-06-23 et 2009-06-29	1 611 500 unités	564 025 \$	10	3	2.3 / 2.5
Opsens Inc.	2009-06-25	2 916 667 actions ordinaires	1 750 000 \$	1	1	2.3
Osisko Mining Corporation	2009-06-26	1 216 000 actions ordinaires	10 640 000 \$	8	4	2.3 / 2.24
PCC Properties (Calgary) Ltd. et Arci Ltd.	2009-06-09	débentures	370 000 000 \$	1	10	2.3
Ressources Majescor Inc.	2009-06-17	3 000 000 d'unités	600 000 \$	8	24	2.3
Ressources Murgor Inc.	2009-06-23 et 2009-06-26	4 442 222 actions ordinaires et 4 442 222 bons de souscription	399 800 \$	2	2	2.3 / 2.10
Soltoro Ltd.	2009-06-24 et 2009-07-03	6 750 000 unités	1 350 000 \$	1	45	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre souscrip QC / Ho	pteur(s)	Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Stelmine Canada Ltd.	2009-06-15	3 250 000 unités	325 000 \$	23	3	2.3 / 2.5 / 2.24
Stornaway Diamond Corporation	2009-05-29 et 2009-06-03	8 421 276 actions ordinaires accréditives	1 431 617 \$	5	13	2.3
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	2009-06-23	1 105 000 actions ordinaires	51 139 400 \$	1	1	2.3
The Medipattern Corporation	2009-06-23	1 355 213 actions ordinaires	271 043 \$	1	3	2.3
TTi Turner Technology Instruments Inc.	2009-06-15	débentures convertibles	9 131 800 \$	5	108	2.3
Walton GA Arcade Meadows 2 Investment Corporation	2009-06-23	100 721 actions ordinaires catégorie B	1 007 210 \$	2	40	2.3 / 2.9
Walton TX Garland Heights 1 Investment Corporation	2009-06-26	27 500 actions ordinaires catégorie B	275 000 \$	1	14	2.3 / 2.9

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 -Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».